

Syndicat du personnel enseignant du Collège de Sherbrooke

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 23 FÉVRIER 1993 (huitième réunion)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation d'une nouvelle membre.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 9 décembre 1992 et suites.
5. États financiers au 30 juin 1992 et prévisions budgétaires pour 1993.
6. Information sur les assurances collectives.
7. Réforme des Cégeps
 - 7.1 Information.
 - 7.2 Plan d'action.
8. Divers.

Hélène Dion, présidente
15.02.93

Présentation:

Hélène Dion introduit le sujet principal de la réunion, soit le projet de réforme de l'enseignement collégial. Elle présente madame Lyne Boyer de la FNEEQ qui agira comme personne ressource lors de l'assemblée.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Résolution 8.1

Il est proposé de nommer Benoit Giroux à titre de président d'assemblée.

Prop.: Hélène Dion

App.: Denis Lamoureux

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION D'UNE NOUVELLE MEMBRE

Résolution 8.2

Il est proposé d'accepter la nouvelle membre suivante: Josée Ducharme.

Prop.: Thérèse Létourneau

App.: Yves Groleau

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 8.3

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop.: Clermont Olivier

App.: Marie Théorêt

Amendement 1:

Il est proposé de biffer le point 6: information sur les assurances collectives). Ce point sera traité lors de l'assemblée extraordinaire convoquée pour jeudi le 25 février 1993.

Prop.: Hélène Dion

App.: André Paradis

L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Amendement 2:

Il est proposé d'inverser les points 5 sur «État financier...» et 7 sur «Réforme des Cégeps».
Prop.: Alain Chevette
App.: André Paradis.

**L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 1992.

Proposition 8.4

Il est proposé d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 1992 tel que rédigé.
Prop.: Alain Chevette
App.: Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RÉFORME DES CÉGEPS

5.1 Information

Denis Lamoureux fait une courte présentation (environ 16 minutes) du projet de réforme de la ministre Robillard. Madame Lyne Boyer nous informe de la tenue de plusieurs assemblées générales et/ou réunions de CADES dans les Cégeps FNEEQ. Le retour des assemblées se fera lors de la réunion du regroupement qui se tiendra les 26 et 27 février 1993.

5.2 Plan d'action

Proposition 8.5

Il est proposé que l'assemblée générale demande à la ministre Robillard le dépôt immédiat et officiel d'un projet précis et complet de réforme de l'enseignement collégial.
Prop.: Jean-Claude Thibault
App.: Marie Théorêt

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Proposition 8.6

Il est proposé que:
1. L'assemblée générale demande des clarifications sur les questions suivantes:
1.1 Les nouvelles sessions d'accueil et de mise à niveau.
1.2 Les nouveaux cours en Sciences Humaines et en Arts et Lettres.
1.3 Les améliorations à l'Éducation des adultes.
1.4 Les termes objectifs, standards et moyens.
1.5 Les nouveaux certificats (formation modulée).
1.6 Le DEC ès arts.

- 1.7 Les tronc communs dans les familles techniques.
- 1.8 Les mesures d'évaluation.
- 1.9 Les structures départementales et de programmes.

2. L'assemblée générale exige la révision des propositions suivantes:

- 2.1 L'abolition des disciplines en formation générale.
- 2.2 La diminution des cours de philosophie et d'éducation physique.
- 2.3 L'introduction des frais de scolarité après cinq (5) échecs.
- 2.4 L'évacuation des enseignants/es des décisions pédagogiques:
 - la disparition des coordinations provinciales;
 - la réduction du nombre d'enseignants/es à la Commission pédagogique et au Conseil d'administration;
 - le choix et la définition des cours par le MESS et les Collèges, sans consultation des enseignants/es.

3. L'assemblée générale adopte le plan d'action local suivant:

- 3.1 Interventions dans les médias d'information régionaux.
- 3.2 Organisation de rencontres avec la direction du Cégep et avec les membres de l'assemblée nationale de la région.
- 3.3 Envoi de cartes postales à la ministre Robillard.

4. L'assemblée générale recommande à la FNEEQ la tenue de journées d'études nationales sur la réforme des Cégeps.

Prop.: Denis Lamoureux
App.: Hélène Dion

Amendement

Il est proposé de modifier la proposition à l'item 2.2 de la manière suivante: remplacer «La diminution des cours de philosophie et d'éducation physique» par «La diminution des cours de philosophie et l'abolition des cours d'éducation physique».

Prop.: Ghislain Brault
App.: André Paradis.

L'AMENDEMENT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA PROPOSITION PRINCIPALE EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

Résolution 8.7

Il est proposé que la ministre Robillard s'engage dans un processus formel de consultation sur la réforme des Cégeps.

Prop.: Michel-Marc Lemieux

App.: Louise Couture

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 1992 ET PRÉVISIONS FINANCIÈRES POUR 1993

Résolution 8.8

Il est proposé d'adopter les états financiers pour l'année financière se terminant le 30 juin 1992.


Prop.: Marie-Reine Bégin

App.: Louise Couture

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les prévisions pour l'année financière 1992-1993 sont présentées par Michel Berthiaume, trésorier du Bureau exécutif. Une copie est annexée au procès-verbal.

L'assemblée est levée à 22:05 heures.



Hélène Dion, présidente



Martin Riou, secrétaire.